

# S B A V F S A



## Devenir aérostière ou aérostier



**La formation de pilote aérostier est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique.**

### **Théorie**

La formation théorique est composée d'un enseignement et d'examens écrits dans neuf branches:

- » Droit aérien
- » Connaissances générales des aéronefs
- » Performance de vol et planification de vol
- » Performances humaines
- » Météorologie
- » Navigation
- » Procédures opérationnelles ou d'exploitation
- » Bases du vol
- » Radionavigation

La radionavigation porte également sur un examen oral en supplément. Réussir ces examens est la condition pour pouvoir participer à l'examen pratique.



### **Pratique**

La formation pratique porte sur le vol en ballon avec un instructeur ou une instructrice. L'élève aérostier apprend comment planifier et effectuer un vol. L'inertie du ballon est un point difficile à contrôler en vol; selon le volume de l'enveloppe, jusqu'à 40 secondes peuvent s'écouler jusqu'à la réaction du ballon aux commandes du pilote.

Pour pouvoir passer l'examen pratique, l'élève aérostier a de plus besoin d'une attestation d'aptitude médicale. L'examen pratique porte sur un vol en ballon avec un ou une experte. Différentes tâches sont dictées, qu'il s'agit de remplir. Pour réussir l'examen, il est décisif que l'élève aérostier maîtrise le ballon et effectue un atterrissage dans les règles de l'art.

### **Coûts et durée**

Les coûts de formation dépendent du nombre de vols dont un élève a besoin pour être déclaré apte à passer l'examen. En règle générale, ces coûts s'élèvent à moins que CHF 10'000. La durée de la formation pratique est également très variable. Il est cependant utile que des vols d'instruction aient lieu durant les quatre saisons.

### **Où peut-on s'annoncer?**

La Fédération Suisse d'Aérostation (FSA) gère une école de conduite et propose des formations théoriques. La formation pratique est proposée par différents un instructeur ou une instructrice.

**Fédération Suisse d'Aérostation FSA**  
**[www.sbav.ch](http://www.sbav.ch)**

